

Discours prononcé par Monsieur Nicolas Guinard, Directeur des Affaires politiques et de la gouvernance démocratique, au nom de l'Organisation internationale de la Francophonie

Excellence Monsieur le Premier ministre, Chef du gouvernement,

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense,

Monsieur le Ministre de la Communication,

Madame la Ministre de la Culture et de la Francophonie,

Monsieur le Président de la Haute autorité de la communication audiovisuelle de Côte d'Ivoire ;

Monsieur le Président du Réseau francophone des régulateurs des médias ;

Madame la Présidente du Réseau des instances africaines de régulation de la communication,

Mesdames et messieurs les Présidents,

Mesdames et messieurs les Ambassadeurs,

Distingués invités,

L'OIF heureuse d'être parmi vous aujourd'hui à Abidjan à l'occasion de cette Conférence du REFRAM et du RIARC sur la régulation des services numériques.

Je suis d'autant plus heureux qu'il s'agit pour moi de ma première participation à une réunion du REFRAM depuis que je suis arrivé à l'OIF en tant que Directeur des Affaires politiques et de la gouvernance démocratique en septembre 2023. Venant de l'univers onusien, j'ai pu découvrir durant ces quelques mois passés à l'OIF la richesse et la diversité des acteurs qui contribuent à faire vivre la Francophonie et ses valeurs, et notamment le formidable levier que représente ses réseaux

institutionnels. Je me réjouis donc de faire davantage connaissance avec vous toutes et tous qui êtes membres du REFRAM afin de poursuivre et renforcer le lien particulier qui unit votre réseau à l'Organisation internationale de la Francophonie.

Ces valeurs et ce lien particulier ont été rappelés en 2022 à l'occasion du Sommet de la Francophonie à Djerba en Tunisie, quelques semaines après votre dernière Conférence des Présidents de Paris à laquelle l'OIF était associée. Dans leur déclaration à l'issue de ce Sommet, les Chefs d'Etats et de gouvernements ont en effet souligné « *intensifier la collaboration multilatérale et multi-acteurs visant à promouvoir un espace numérique inclusif et responsable* », notamment en « *soutenant la mise en place de mécanismes spécifiques de régulation des plateformes sur la modération des contenus en ligne, lesquels mécanismes pourraient être confiés aux autorités indépendantes de régulation des médias* », tout en encourageant « *le renforcement et la diffusion des initiatives de la Francophonie en matière de lutte contre la désinformation* ».

Mesdames et Messieurs,

L'enjeu qui nous réunit aujourd'hui est au cœur des défis mondiaux et donc des préoccupations de l'OIF. Les menaces que font peser aujourd'hui les contenus trompeurs ou malveillants en ligne, sur la cohésion sociale, les droits de nos populations ainsi que la confiance en nos institutions nécessitent la mobilisation de toutes les expertises et la coopération de toutes les bonnes volontés. En novembre 2023, la Conférence ministérielle de la Francophonie a adopté une nouvelle programmation quadriennale de l'OIF pour les 4 années à venir dans laquelle un projet de prévention et de lutte contre les désordres de l'information constitue un volet important confié à la Direction des Affaires politiques et de la gouvernance démocratique que je dirige depuis septembre. Les échanges durant ces deux jours s'inscrivent pleinement dans les objectifs de ce projet et particulièrement celui du renforcement des politiques publiques nationales et internationales.

Comme le savez sans doute, l'OIF a participé en 2023 à l'élaboration de plusieurs réponses multilatérales à l'enjeu global de la régulation des plateformes numériques. En février, nous avons organisé une Table-ronde francophone tenue en marge de la Conférence de l'UNESCO

« *Pour un internet de confiance* » afin de consolider une contribution francophone dans l'élaboration des *Principes de gouvernance des plateformes numériques*. En mai, l'OIF a transmis une contribution au Pacte numérique mondial en cours de négociation à l'ONU qui développe plusieurs points notamment relatifs à la protection des droits de l'Homme en ligne et la lutte contre les contenus trompeurs. En novembre, l'OIF a transmis une contribution dans le cadre de l'élaboration d'un *Code de conduite des Nations Unies pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques*.

Dans tous ces exercices, la voix et l'expertise du REFRAM et de ses membres ont été très précieuses afin d'attirer l'attention de l'ONU et de l'UNESCO sur certains principes, spécificités ou réalités nécessaires à prendre en compte, et nous vous remercions grandement de votre participation et de votre mobilisation. C'est dans cette même logique que nous avons tenu à associer le REFRAM lors d'une Table-ronde le 11 avril dernier sur les défis et enjeux de la régulation des plateformes numériques avec les délégations francophones auprès des Nations Unies à New-York ainsi que lors d'un webinaire qui s'est tenu le 18 avril dernier en partenariat avec le Forum information et démocratie sur les défis de la résilience électorale face aux désordres de l'information et l'intelligence artificielle. Nous lancerons dans quelques semaines la deuxième édition de l'état des lieux comparatif des politiques publiques francophones de lutte contre la désinformation et nous espérons pouvoir compter une nouvelle fois sur le REFRAM afin de de partager les bonnes pratiques et identifier les défis qui se posent actuellement à chacun de vous face à cet enjeu majeur.

Comme l'a souligné la première édition de cet état des lieux, la coopération tant au niveau national qu'internationale est un élément clé pour parvenir à relever le défi de la lutte contre les désordres de l'information tout en préservant le droit de chacun à s'exprimer librement et à avoir accès à une pluralité d'informations fiables. La collaboration entre les Etats, les institutions, les entreprises privées, les chercheurs, les médias, les journalistes et les organisations internationales est le seul gage de succès face aux intentions malveillantes. C'est pourquoi je tiens à remercier les représentants de plateformes numériques présents aujourd'hui qui témoignent par leur participation à cette Conférence de leur volonté de construire des solutions. Je me félicite également de la

participation de plusieurs organisations internationales et me réjouis d'avance des échanges entre l'OIF, l'Union européenne, l'UNESCO, la CEDAO et l'UEMOA. Je tiens enfin et surtout à remercier et féliciter le REFRAM et le RIARC pour leurs efforts afin de parvenir à initier ce dialogue essentiel avec les plateformes numériques sans qui la lutte contre les désordres de l'information restera sans doute vaine.

Monsieur le Premier ministre,

Mesdames et Messieurs,

Ce dialogue et cette coopération s'avère indispensable pour développer des approches respectueuses de la diversité des cultures, des langues et des contextes politiques, mais aussi afin de préserver la paix et la stabilité qui est mise à l'épreuve durant cette année 2024 qui constitue une année record en termes d'élection, y compris dans l'espace francophone.

Cette Conférence du REFRAM constitue donc une étape fondamentale sur le chemin qui doit nous mener vers davantage de coopération pour préserver l'intégrité de l'information et des processus démocratiques ainsi que la paix et la stabilité sur tous les continents où la Francophonie est vivante. Je suis convaincu qu'elle marquera un tournant vers davantage d'équilibre, de cohérence et structuration dans les approches de régulation des plateformes numériques respectueuses des droits de l'Homme. Sachez que l'OIF continuera de soutenir les efforts du REFRAM et du RIARC dans ce sens et que nous serons à l'écoute de vos projets visant à faire vivre les engagements que vous prendrez ici à Abidjan. Nous espérons aussi que le fruit de vos réflexions pourra alimenter les débats du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie qui se tiendra les 4 et 5 octobre prochain en France sur le thème « Créer, innover, entreprendre en français ».

Avant de conclure, je tiens à remercier les autorités de Côte d'Ivoire pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.

Je vous souhaite plein succès dans vos travaux et vous remercie pour votre aimable attention ».